

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Room Care R3-Plus Pur-Eco

Révision: 2017-12-23 **Version:** 04.1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Room Care R3-Plus Pur-Eco

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Usages identifiés:

Uniquement pour usage professionnel.

AISE-P301 - Nettoyant tous usages. Procédé manuel

AISE-P302 - Nettoyant tous usages. Procédé manuel par pulvérisation et essuyage

AISE-P312 - Nettoyant pour les vitres. Procédé manuel

AISE-P313 - Nettoyant pour les vitres. Procédé manuel par pulvérisation et essuyage

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées

Diversey France SAS 201, rue Carnot 94120 Fontenay sous Bois, Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 52 E-mail: commandes.directparis@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: 33 1 45 42 59 59

Tel.Centre Anti-Poison Nancy: 03 83 32 36 36

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Mentions de danger :

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de prudence:

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarq ues	Pour cent en poids
1-propoxypropane-2-ol	216-372-4	1569-01-3	01-2119474443-37	Flam. Liq. 3 (H226) Eye Irrit. 2 (H319)		3-10

^{*} Polymère

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

[2] exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.

[3] exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation:

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un

médecin.

Contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation survient et persiste, faire

appel à une assistance médicale.

Ingestion: Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à

une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation:Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.Contact avec la peau:Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.Contact avec les yeux:Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.Ingestion:Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de mesures spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Diluer avec une grande quantité d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites dans l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
1-propoxypropane-2-ol	-	-	-	2.2

DNEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
1-propoxypropane-2-ol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	9

DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
1-propoxypropane-2-ol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	2.2

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

DIVEL exposition par initialation - Travallieur (mg/m²)					
Ingrédient(s)	Court terme - Effets Court terme - Effets		Long terme - Effets	Court terme - Effets	
	locaux	systémiques	locaux	systémiques	
1-propoxypropane-2-ol	-	=	=	217	

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux		Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques	
1-propoxypropane-2-ol	-	-	=	26	

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
1-propoxypropane-2-ol	0.1	0.01	1	4

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

	Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
ſ	1-propoxypropane-2-ol	0.386	0.0386	0.0185	1

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

Couvrant les activités telles que le transfert de produit par le matériel d'application, ou le remplissage des flacons et des seaux

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Contrôles organisationnels appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est

recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du

produit (EN 166).

Protection des mains: Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau

peut être nécessaire.

Protection du corps:Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.Protection respiratoire:Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

l'environnement:

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (%): 10

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation. Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains: Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau

peut être nécessaire.

Protection du corps:Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:
Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

l'environnement:

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide Couleur: Limpide, Bleu Odeur: Légèrement parfumée Seuil olfactif: Non applicable

pH: ≈ 6.7 (pur) ISO 4316 **pH dilué:** > 6 ± 0.5 ISO 4316

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
1-propoxypropane-2-ol	149	Données non expérimentales	

Méthode / remarque

Point d'éclair (°C): > 60 coupelle fermée Supporte la combustion: Le produit n'entretient pas la combustion

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Vitesse d'évaporation: Non déterminé

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides

Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%) Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Non approprié pour la classification de ce produit

Méthode / remarque

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Pression de vapeur: Non déterminé

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
1-propoxypropane-2-ol	380	Données non expérimentales	25

Méthode / remarque

Densité de vapeur: Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Densité relative: ≈ 1.00 (20 °C) OECD 109 (EU A.3)

Solubilité dans/miscibilité avec Eau: Complètement miscible

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
1-propoxypropane-2-ol	Soluble	Données non expérimentales	30

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé Température de décomposition: Non applicable.

Viscosité: Non déterminé (20 °C)

Propriétés explosives: Non-explosif. Les vapeurs peuvent former des mélanges

explosifs avec l'air.

Propriétés comburantes: Non comburant.

Non comburant, tenant compte des propriétés de la

substance

9.2 Autres informations

Tension superficielle (N/m): Non déterminé Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif Non approprié pour la classification de ce produit Pertinence de la preuve

Données de la substance, constante de dissociation, si disponible:

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Données sur le mélange:.

ATE(s) pertinentes, calculées:

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
1-propoxypropane-2-ol	LD 50	> 2000	Rat	Méthode non fournie	

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
1-propoxypropane-2-ol	LD 50	> 2000	Lapin	Méthode non fournie	

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
1-propoxypropane-2-ol	LC 50	8.34	Rat	Méthode non fournie	4

Irritation et corrosivité

rritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
1-propoxypropane-2-ol	Pas de données disponibles			

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
1-propoxypropane-2-ol	Pas de données disponibles			a oxposition

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
1-propoxypropane-2-ol	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation	nar contact	avec	la neau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
1-propoxypropane-2-ol	non sensibilisant	Souris	Méthode non fournie	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
1-propoxypropane-2-ol	Pas de données			
	disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Pas de données disponibles	

Cancárogánicitá

Cancerogenicite						
	Ingrédient(s)	Effets				
	1-propoxypropane-2-ol	Pas de données disponibles				

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
1-propoxypropane-2-ol		Pas de données disponibles			Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

Toxicité par administration répétée Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
1-propoxypropane-2-ol		Pas de données				
		disponibles				

toxicité dermale subchronique

toxicite definate subcritoriique						
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
1-propoxypropane-2-ol		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
1-propoxypropane-2-ol		Pas de				
		données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'expositio	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/i)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (iours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
1-propoxypropane-2-ol			Pas de données			ii (jours)		
			disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
1-propoxypropane-2-ol	Pas de données disponibles

STOT-exposition repetee	
Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
1-propoxypropane-2-ol	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3. Si concerné, voir la section 9 pour la viscosité dynamique et la densité relative du produit.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson					
Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée
• ,,		(mg/l)	·		d'expositio
		, , ,			n (h)
1-propoxypropane-2-ol	LC 50	> 100	Oncorhynchus	Méthode non	96
			mvkiss	communiquée	

Toxicité aquatique à court terme - crustacés					
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
1-propoxypropane-2-ol	EC 50	> 100	Daphnia magna Straus	Méthode non	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues					
Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée
		(mg/l)			d'expositio
					n (h)
1-propoxypropane-2-ol	Er C 50	1466	Pseudokirchner	Méthode non	96
			iella	communiquée	
			subcapitata	•	

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines					
Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée
		(mg/l)			d'expositio
					n (jours)
1-propoxypropane-2-ol		Pas de			-
		données			
		disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries					
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'expositio n
1-propoxypropane-2-ol	EC 50	3800	Bactérie	Méthode non communiquée	16 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons						
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
1-propoxypropane-2-ol		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés						
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio	Effets observés
					n	
1-propoxypropane-2-ol		Pas de données disponibles				

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée	Effets observés
		(mg/kg dw			d'expositio	
		sediment)			n (jours)	
1-propoxypropane-2-ol		Pas de			-	
		données				
		disponibles				

Toxicité terrestre

TOXIOITO TOTTOOLIO	
Toxicité terrestre - vers	de terre, si disponible:

Toxicite terrestre vers de terre, si disponible.	,					
Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée	Effets observés
		(mg/kg dw			d'expositio	
		soil)			n (jours)	
1-propoxypropane-2-ol		Pas de			-	

	données		
	disponibles		

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
1-propoxypropane-2-ol		Pas de			-	
		données				
		disponibles				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
1-propoxypropane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
1-propoxypropane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
1-propoxypropane-2-ol		Pas de			-	
		données				
		disponibles				

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique
Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodegradabilite facile - conditions aerobiques					
Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode	DT 50	Méthode	Evaluation
		analytique			
1-propoxypropane-2-ol		Appauvrissement	91.5 % en 28	OECD 301A	Facilement biodégradable
		en oxygène	iours(s)		i

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coemcient de partage n-octanoi/eau (log	j KOW)			
Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
1-propoxypropane-2-ol	0.621	Méthode non	Faible potentiel de bioaccumulation	
		communiquée		

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
1-propoxypropane-2-ol	< 100				

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
1-propoxypropane-2-ol	1-1.9		Méthode non		Haut potentiel de mobilité
			communiquée		dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec

la législation locale.

20 01 30 - detergents autres que ceux mentionnés au 20 01 29. Le code européen des déchets:

Emballages vides

Recommandation: Suivre la législation nationale ou locale en vigueur. Produits de nettoyage appropriés: De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

- 14.1 Numéro ONU Marchandises non-dangereuses
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses
- 14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses
- 14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Marchandises non-dangereuses

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1907/2006 REACH Règlement (CE) n° 1272/2008 CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 règlement relatif aux détergents
- Règlement (CE) No 66/2010 relatif à l'Ecolabel Européen

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques parfums

< 5 %

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) Nº 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Installations classées:

Non concerné

Maladies professionnelles:

Non concerné

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code SDS: MS1000687 Version: 04.1 Révision: 2017-12-23

Raison de la révision:

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 9, 16

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:

- H226 Liquide et vapeurs inflammables
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Abréviations et acronymes:

AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien

- DNEL Dose dérivée sans effet

- DNEL Dose dérivée sans effet
 EUH Déclaration de danger spécifique CLP
 PBT Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
 PNEC Concentration Prévisible Sans Effet
 Numéro REACH Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
 vPvB très Persistantes et très Bioaccumulables
 ATE Estimation de la Toxicité Aiguë
 DLEO des létate 509

- DL50 dose létale, 50%
 CL50 concentration létale, 50%
- CE50 concentration efficace, 50%

- DSEO Dose sans effet observé
 DSENO Dose sans effet nocif observé
 OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

Fin de la Fiche de Données de Sécurité